

Décembre 2015 – Convention de Partenariat SPIE

Une offre de service sur-mesure pour les groupes du BTP

L'année 2015, an I de la réforme de la formation professionnelle, voit le développement d'une offre de service sur-mesure de la part de Constructyts à destination des groupes du BTP. L'objectif est de répondre à la demande des entreprises adhérentes pour optimiser l'ensemble des formations et leur prise en charge financière.

Une première convention vient d'être signée par Constructyts Île-de-France avec le groupe SPIE Batignolles pour les formations de l'ensemble de ses filiales. Cette entreprise adhérente, qui travaille avec l'OPCA de manière régulière, réalise depuis plusieurs années un effort de formation proche de 4 %. La disparition de la contribution obligatoire de 0,9 % ne va pas modifier les habitudes du Groupe, engagé depuis longtemps dans la montée en compétences et la certification de ses collaborateurs.

Un interlocuteur unique

Le but de la convention est d'attribuer à SPIE Batignolles un interlocuteur unique qui va piloter l'ensemble des demandes du service formation. Sa mission sera à la fois dédiée à l'ingénierie de formation et à l'ingénierie financière.

SPIE Batignolles détermine d'une part des projets prioritaires pour l'ensemble des filiales et répond d'autre part aux besoins spécifiques émanant de ses structures en région. Le conseiller dédié Constructyts Île-de-France aura une vision globale des projets et sera l'interlocuteur des autres Constructyts régionaux, au nom du Groupe.

Ingénierie de formation

Les besoins nationaux, réalisés à l'Académie SPIE, organisme de formation interne du groupe, seront analysés pour déterminer le meilleur moyen de les adapter aux dispositifs existants. Par exemple, dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF), toute action doit mener à une certification reconnue par le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Il s'agira donc pour le conseiller Constructyts de travailler aux aménagements nécessaires pour que les formations actuelles entrent dans ce cadre afin de les rendre éligibles au CPF.

Philippe Guez, Secrétaire général de Constructyts Île-de-France, confirme l'intérêt du projet : « *C'est un chantier d'ingénierie de formation essentiel qui s'étalera sur trois ans. Pour le salarié, ce sera la garantie de suivre une formation certifiante qui favorisera son employabilité et sa mobilité ; pour l'entreprise, ce sera la garantie que son investissement mènera à une montée en compétences du collaborateur.* »